

Formes et usages du discours historiographique chez les grammairiens français

Jean-Marie Fournier, Valérie Raby

Citer ce document / Cite this document :

Fournier Jean-Marie, Raby Valérie. Formes et usages du discours historiographique chez les grammairiens français. In: Histoire Épistémologie Langage, tome 28, fascicule 1, 2006. Histoire des idées linguistiques et horizons de rétrospection. pp. 51-75;

doi : <https://doi.org/10.3406/hel.2006.2866>

https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_2006_num_28_1_2866

Fichier pdf généré le 17/01/2019

Abstract

ABSTRACT: In this paper, we examine the range of the perspectives taken on the past of grammatical theory (retrospective horizon [horizon de rétrospection]). This issue is addressed through a typology of discursive representations which belong to a period extending from the 16th century to the beginning of the 19th. We distinguish three major discursive representations. First, simple mentions, allusive or personal, of previous grammarians, as they can be encountered in grammars. Secondly, historiographical compilations, which fall within the genre of bibliothèques. Thirdly, historiographical essays properly speaking, which, at the end of the 18th century, take the shape of tableaux des progrès (or «sketches of a picture of progress»). These various ways of referring to the past point to a new awareness of the historicity of linguistic theories, which is seen to emerge in the second half of the 18th century.

Résumé

RÉSUMÉ: La question de l'horizon de rétrospection des grammairiens français est ici appréhendée par le biais de ses représentations discursives. La référence explicite aux oeuvres grammaticales du passé est considérée sur le long terme, du 16e au début du 19e s., à partir d'un corpus d'ouvrages représentatifs. Trois configurations discursives majeures sont examinées: la mention, allusive ou nominative, des grammairiens du passé inscrite dans le texte même des grammaires; la compilation historiographique, représentée par le genre de la «bibliothèque»; enfin le traité historiographique proprement dit, tel qu'il naît à la fin du 18e s. sous la forme du «discours des progrès». L'examen et la comparaison de ces diverses manières de dire le passé de la discipline permet d'éclairer l'apparition, dans la deuxième moitié du 18e s., d'une conscience de l'historicité des théories linguistiques.

FORMES ET USAGES DU DISCOURS HISTORIOGRAPHIQUE CHEZ LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS

Jean-Marie Fournier & Valérie Raby

Université Paris 3 & Université de Reims

RÉSUMÉ : La question de l'horizon de rétrospection des grammairiens français est ici appréhendée par le biais de ses représentations discursives. La référence explicite aux œuvres grammaticales du passé est considérée sur le long terme, du 16^e au début du 19^e s., à partir d'un corpus d'ouvrages représentatifs. Trois configurations discursives majeures sont examinées : la mention, allusive ou nominative, des grammairiens du passé inscrite dans le texte même des grammaires ; la compilation historiographique, représentée par le genre de la « bibliothèque » ; enfin le traité historiographique proprement dit, tel qu'il naît à la fin du 18^e s. sous la forme du « discours des progrès ». L'examen et la comparaison de ces diverses manières de dire le passé de la discipline permet d'éclairer l'apparition, dans la deuxième moitié du 18^e s., d'une conscience de l'historicité des théories linguistiques.

MOTS-CLÉS : Méta-histoire ; historiographie ; horizon de rétrospection ; grammaire française ; grammaire générale ; Idéologues ; innovation ; fondateur ; citation ; Goujet, Claude ; Thurot, François ; Lanjuinais, Jean Denis ; Mongin, François-Bernard ; Jônain, Pierre-Abraham ; France ; 16^e-19^e s.

ABSTRACT : In this paper, we examine the range of the perspectives taken on the past of grammatical theory (retrospective horizon [*horizon de rétrospection*]). This issue is addressed through a typology of discursive representations which belong to a period extending from the 16th century to the beginning of the 19th. We distinguish three major discursive representations. First, simple mentions, allusive or personal, of previous grammarians, as they can be encountered in grammars. Secondly, historiographical compilations, which fall within the genre of *bibliothèques*. Thirdly, historiographical essays properly speaking, which, at the end of the 18th century, take the shape of *tableaux des progrès* (or « sketches of a picture of progress »). These various ways of referring to the past point to a new awareness of the historicity of linguistic theories, which is seen to emerge in the second half of the 18th century.

KEY WORDS : Metahistory ; historiography ; retrospective horizon ; French grammar ; innovation ; founder ; quotation ; Goujet, Claude ; Thurot, François ; Lanjuinais, Jean Denis ; Mongin, François-Bernard ; Jônain, Pierre-Abraham ; France ; 16th-19th century.

Plusieurs travaux dans les années 80 et 90 du 20^e s. se sont intéressés à l'émergence de la problématique historiographique chez les grammairiens et les linguistes à la fin du 18^e et au début du 19^e s. Il s'agit notamment d'un numéro de la revue *Histoire Épistémologie Langage* (1982, IV, 1) intitulé *Les Idéologues et les sciences du langage*, et de plusieurs articles de Sylvain Auroux et de Pierre Swiggers, consacrés à l'identification de la source de ce phénomène (Swiggers & de Clercq 1993), et aux usages de l'histoire dont témoignent ces textes¹.

¹ S. Auroux (1986) propose de voir dans l'apparition de ces premières historiographies, la manifestation d'une nécessaire fonction de régulation de l'entropie des systèmes

Dans le numéro d'HEL, Désirat et Hordé soulignaient, en introduction, l'importance que revêt la question de l'histoire pour les promoteurs des Ecoles Centrales. L'objet de l'histoire tel qu'ils l'envisagent, comme nous verrons un peu plus loin, présente plusieurs dimensions. Il y a d'abord de l'histoire dans l'objet : les langues, la faculté de langage, peuvent être saisies selon le temps. Reprenant les thèses de Condillac exposées dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), ces auteurs développent des scénarios d'invention des formes et des catégories articulés à une genèse des idées, comme l'ont fait au cours des deux ou trois décennies précédentes Copineau (1774)², De Brosses (1765)³, ou Court de Gébelin (1773)⁴. Le développement de la faculté de langage, la *genèse* des langues, des catégories, sont à la fois l'objet de l'investigation, ce dont les auteurs tentent de donner une représentation rationnelle, en même temps qu'une des formes sous laquelle se pense et se représente la généralité.

Cette période voit également paraître les premières histoires des sciences du langage (de la grammaire, des langues ou de leur recension), elles-mêmes articulées aux premières histoires des langues particulières. *Des Mémoires sur la langue celtique* de Bullet (1754), au *Discours* de Volney (1819), en passant par Thiebault (1793), Thurot (1796), Henry (1812), celles-ci constituent une série remarquable (Auroux, 1986).

Il y a donc, dans la triple dimension du problème historique posé par ces travaux, quelque chose de très remarquable dont il s'agit d'essayer de comprendre le surgissement.

Désirat et Hordé ont montré (1981) que l'importance nouvelle de la question historique et le sens qu'elle revêt sont inscrits au cœur même du programme scientifique de l'Idéologie. Ils évoquent notamment, à l'appui de leur démonstration, les rapports que Destutt de Tracy rédige en qualité de membre du Comité d'instruction publique, sur les cahiers de cours que les professeurs de grammaire générale des toutes nouvelles Ecoles Centrales (loi Daunou de brumaire, an IV) devaient adresser au ministère dans le cadre de l'enquête lancée en l'an VII par le Comité, sur l'enseignement de la grammaire générale. L'auteur des *Elements d'idéologie* s'y félicite que Condillac soit bien le modèle dont se servent les professeurs, mais déplore en même temps l'incompréhension dont il est généralement l'objet. Les professeurs n'ont pas vu la place centrale que l'*habitude* occupe dans le modèle des progrès de l'esprit et des connaissances humaines développé par le philosophe. La sensation pure ne saurait à elle seule en rendre compte. Si l'on se passe de l'intervention divine pour expliquer la perfectibilité de l'espèce, il faut bien voir, écrit Destutt, qu'il

scientifiques, qui résulte de l'accroissement, de la diversité des productions, et de la dispersion des résultats.

² Abbé Copineau, *Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues*, Paris, Ruault, 1774

³ Charles de Brosses, *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, Paris, Saillant, Vincent, Desaint, 1765

⁴ Antoine Court de Gébelin, *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans l'histoire naturelle de la parole*, Paris, l'auteur, Boudet, Valleyre l'aîné, 1773.

n'est pas d'autre principe moteur possible que l'habitude et la mémoire, conditions d'une histoire non cyclique et cumulative. Il est donc clair que la conscience aiguë de l'historicité de la langue aussi bien que son analyse chez les Idéologues a sa source dans la conception condillacienne de la perfectibilité de l'espèce, c'est-à-dire au fond dans le fait que l'homme est soumis à l'histoire.

Mais il est clair également que les premières histoires des sciences du langage paraissent dans un contexte où les *histoires* (des disciplines, des institutions, des parties du monde...) se multiplient, c'est-à-dire où se développe, ou plutôt prend une forme nouvelle, l'histoire comme genre discursif. Les auteurs ont manifestement eux-mêmes conscience de ce phénomène. Thiébaud indique par exemple que son modèle est *l'Histoire politique et philosophie des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes* publiée en 1770 par l'abbé Raynal.

Le travail que nous présentons s'efforce d'articuler ces deux dimensions de la question : celle de la (ou des) conception(s) de l'histoire qui préside(nt) aux diverses formes d'écriture de l'histoire qui se développent au cours de la deuxième moitié du 18^e s., et celle de la matérialité des formes elles-mêmes dans lesquelles se dit l'histoire. Nous nous emploierons notamment à montrer comment le discours sur l'histoire qu'adoptent les Idéologues s'articule (sur le mode de la rupture?) à certaines formes du discours grammairien de la période précédente. Le rapport à l'histoire de la discipline, c'est d'abord la façon dont est représenté en discours l'horizon de rétrospection des grammairiens.

Nous verrons dans une première partie quelques-unes des formes de discours dans lesquelles s'incarne le rapport au passé dans le corpus des grammaires françaises saisi sur le long terme. Nous tenterons ensuite de distinguer ce qui sépare l'écriture de l'histoire dont on lit les prémisses dans les premières compilations historiographiques du milieu du 18^e s., et le tableau des progrès de la science grammaticale que tracent Thiébaud, Thurot ou Lanjuinais. Le projet auquel répondent ces derniers travaux est, par ailleurs, lui-même directement lié à l'objet qu'ils se donnent : émergence historique des grammaires fondées sur une théorie de l'entendement, et/ou description de la diversité des langues. L'écriture de l'histoire est ainsi étroitement articulée à la définition des orientations programmatiques de la discipline, comme l'atteste la forme réduite sous laquelle on en retrouve la trace, dans quelques manuels de grammaire générale publiés dans les premières années du 19^e s.

1. LA REPRÉSENTATION DE L'HORIZON DE RÉTROSPECTION DANS LE DISCOURS DES GRAMMAIRIENS

La notion d'horizon de rétrospection proposée par Sylvain Auroux (1986, p. 11) désigne l'ensemble des références aux travaux antérieurs sur lesquelles s'appuie un texte scientifique. Il peut s'agir d'un fait construit par l'historien qui reconnaît tel emprunt, telle influence, ou telle réminiscence. On admet alors que les grammairiens n'ont pas toujours une conscience très claire de l'historicité des connaissances qui constituent leur discipline. Mais il peut s'agir aussi d'un fait donné par les textes : ces références peuvent se manifester par des citations explicites, ou allusives. La tâche de l'historien est alors d'en

examiner la structure. En préalable à de futures études de ce genre, nous proposons, dans ce qui suit, une exploration des formes par lesquelles se marque, dans le texte des grammairiens de la tradition française, l'assignation de sa place dans une tradition, c'est-à-dire dans ce que nous définissons ici de façon minimale comme un ensemble de discours scientifiques doté d'une certaine homogénéité, due notamment à l'identité de la langue objet, à celle au moins partielle de l'appareil conceptuel, et à la stabilité du corpus d'exemples.

1.1. La représentation de l'instance auteur

La mention du nom d'un grammairien est l'une des formes visibles par laquelle peut se faire la référence aux connaissances construites dans le passé. Nous avons procédé au relevé de ces mentions dans un corpus de dix-huit grammaires composées entre 1530 (Sylvius) et 1799 (Sicard)⁵. Ce corpus n'est pas complet mais il est suffisamment varié et étendu pour être considéré comme représentatif. Nous n'avons tenu compte dans chaque texte que du fait de la mention du nom d'un auteur donné, non du nombre de ses mentions. L'enquête est appelée à être complétée et approfondie, ce que rendra possible la disponibilité prochaine de la quasi totalité des ouvrages sous une forme numérisée. Pour l'heure, ce premier coup de sonde permet néanmoins d'apercevoir quelques tendances remarquables.

Il apparaît d'abord que le nombre des auteurs qui figurent dans ce que l'on pourrait appeler l'horizon de rétrospection explicite des grammairiens sur le long terme de la tradition française est très variable. On peut relier ces variations à plusieurs facteurs :

i) En premier lieu, il est manifeste que la pratique de la référence explicite n'est pas la même du début à la fin de la période que nous considérons. Pour une raison d'abord triviale. Ce que nous pourrions appeler l'horizon de rétrospection accessible, le corpus de références effectivement disponibles, n'a pas la même structure pour un grammairien du 16^e s. qui compose une des premières grammaires françaises et dispose certes du long terme de la tradition latine, mais décrit une langue non grammatisée, et pour un auteur de la seconde moitié du 18^e s., qui s'inscrit dans une tradition déjà abondante. On voit donc, sans beaucoup de surprise, Meigret et les auteurs du 16^e s. citer abondamment Priscien et les anciens, tandis que la pratique de la citation des modernes n'apparaît qu'assez tardivement.

⁵ Il s'agit des auteurs suivants : Sylvius (1530) *In linguam Gallicam Isagoge*, Meigret (1550) *Le tretté de la grammere françoeze*, Estienne (1557) *Traicte de la grâmaire Françoise*, Meurier (1557) *Grammaire française*, Bosquet (1568) *Elemens ou Institutions de la Langue Française*, Ramus (1572) *Grammaire*, Cauchie (1586) *Grammaticae Gallicae Libri Tres*, Maupas (1607) *Grammaire et syntaxe françoise*, Oudin (1640) *Grammaire Françoise Rapportee au Langage du Temps*, Port-Royal (1660) *Grammaire générale et raisonnée*, Vairasse d'Allais (1681) *Grammaire méthodique*, Régnier Desmarais (1706) *Traité de la grammaire française*, Buffier (1709) *Grammaire française*, Girard (1747) *Les vrais principes de la Langue Française*, Beauzée (1767) *Grammaire générale*, Sicard (1799) *Elémens de Grammaire générale*, Silvestre de Sacy (1799) *Principes de grammaire générale*, Destutt de Tracy (1803) *Eléments d'idéologie*

ii) Le type de grammaire considéré est également un facteur important. Les grammaires à orientation didactique présentent des références explicites en moins grand nombre, elles peuvent être d'ailleurs quasiment absentes, comme dans la grammaire de Restaut (1730), ou celle de Maupas (1607), tandis que les ouvrages théoriques comme la *Grammaire Générale* de Beauzée (1767), ou le *Traité de la grammaire française* de Régnier Desmarais (1709) qui se donne comme une véritable somme des connaissances grammaticales disponibles, présentent, à l'inverse, des références en grand nombre, balisant assez finement la tradition. Dans les deux cas, les auteurs discutent les opinions ou les thèses avancées par leurs prédécesseurs, en citant parfois explicitement un passage du texte. Beauzée renvoie d'ailleurs non seulement à des grammaires, mais également à des ouvrages consacrés à des questions linguistiques plus limitées, comme ceux des phonéticiens du 18^e s. (Dangeau, Harduin, Boulliette...).

La mention explicite d'un certain nombre d'auteurs est donc un des indices qui dessinent la posture adoptée par le grammairien à l'égard de la mémoire de la connaissance scientifique. On peut en distinguer schématiquement trois : celle des auteurs qui prennent en charge le long terme, comme Beauzée ou Régnier ; celle, exactement inverse, des grammairiens qui revendiquent de faire table rase d'une tradition dont ils clament l'insuffisance et raillent les erreurs — c'est dans cette sorte de dénégation que se résume le rapport déclaré à l'histoire de la discipline de nombreux grammairiens de l'âge classique — ; celle enfin adoptée par certains auteurs, surtout au 18^e s., qui consiste à assumer seulement une partie de la tradition, un petit groupe de modernes constitué en école. C'est typiquement le cas des Idéologues. Le passage suivant tiré de la préface de la grammaire de Sicard offre un exemple de ce type de discours :

Voilà ce qui me détermine à publier une nouvelle grammaire, et ce qui justifie ma témérité d'oser écrire sur une matière où les Dumarsais, les Girard, les Beauzée, les Court de Gebelin, les Condillac, les Harris et l'Encyclopédie méthodique, ont mis tant de profondeur et répandu tant de lumière. (Sicard 1799, p. xxij)

On note d'ailleurs que les noms propres sont ici en quelque sorte privés de référence effective par l'antonimase, et que l'ordre hasardeux dans lequel ils sont rangés interdit une lecture historique de la série.

Néanmoins, la mention explicite du nom n'est pas la seule forme de marquage des références. Une autre de leur forme discursive est l'allusion ou la périphrase. La possibilité d'identifier effectivement l'auteur ou l'œuvre désignés est alors très variable contextuellement. Elle est parfois indiscutable (du moins pour un lecteur moderne), lorsque la séquence dénommante a la forme d'une description définie comme « l'auteur de la *grammaire générale et raisonnée* », qui se rencontre plusieurs fois sous la plume de Régnier Desmarais, ou « l'auteur des *jugements sur quelques ouvrages nouveaux* » sous celle de Restaut dans la préface de sa grammaire. Ici c'est l'anonymat sous lequel l'ouvrage cité a été publié qui justifie une discrétion qui n'est pas nécessairement de l'ignorance. Ainsi Régnier évoque à l'appui de l'analyse de *un* comme article indéfini « l'autorité du grand homme qui l'a avancée dans la *Grammaire générale et raisonnée* » (p. 154). La formule élogieuse marque que

la désignation allusive est simplement la conséquence de l'article de civilité imposant le respect de l'anonymat choisi⁶. Chez Restaut en revanche, on peut penser que la périphrase est la seule forme de désignation disponible : le directeur des *jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, l'abbé P.-E. Guyot-Desfontaines signe d'un pseudonyme, Monsieur Burlon de La Busbaquerie, de même que la plupart des auteurs, comme Fréron, qui contribuent à cette publication périodique.

L'allusion peut être aussi plus difficile à décrypter. Ainsi, lorsque Girard évoque « un grammairien moderne <qui> a supprimé, par pudeur ou par indifférence, toute idée et rapport de sexe dans l'explication qu'il donne des genres » (1747, p. 161), l'allusion met en perspective l'identification de la référence de façon plus subtile et plus malicieuse. Elle gagne en clarté à la page suivante : « qu'une telle confusion [toujours à propos du traitement des genres] répond peu à la justesse géométrique dont l'auteur a soin de flatter son lecteur à la tête de l'ouvrage ». On peut alors reconnaître le Père Buffier, qui annonce en effet de nouveaux principes dans la préface de sa *Grammaire française sur un plan nouveau*, et note qu'« il semble bien étrange que dans une étude telle que la Grammaire, (...) on n'ait pas employé cette méthode simple et suivie de la Géométrie » (1709, p. 5). Le doute est levé tout à fait, quelque vingt pages plus loin dans le chapitre consacré à l'article, quand on reconnaît l'invention terminologique du jésuite : Girard moque alors les tenants de l'article comme marque du cas en général, et en particulier l'introducteur d'un « troisième article, composé mitoyen et bizarre ainsi que le nomme fort ingénument l'auteur qui l'a forgé » (1747, p. 184).

Le cas est donc bien différent des descriptions définies, qui cernent au mieux un auteur dont le nom manque. L'auteur visé ici a publié sous son nom. Le fait de ne pas mentionner ce nom est simplement lié aux enjeux d'honneur que pourraient soulever les railleries dont il est la cible. A l'inverse, le même Girard cite fréquemment, mais sans les railler, les noms de Vaugelas, Bouhours, ou Ménage ; éventuellement dans un contexte critique « n'en déplaise à M. Vaugelas... » (p. 233). L'allusion railleuse prend ainsi son sens, avec d'autres formes du discours grammairien chez Girard (comme sa pratique du registre galant dans les exemples) dans le contexte de la réception mondaine de ce texte.

1.2. La représentation de la tradition

A l'inverse de la désignation par le nom, ou par une périphrase, qui attache un auteur à une opinion discutée ou reprise, la désignation de la tradition s'effectue très ordinairement, à travers l'ensemble du corpus, par des expressions collectives comme « les grammairiens », « la plupart des grammairiens », « nos grammairiens » voire « Messieurs les grammairiens » (Oudin 1640, p. 90). Elle est très généralement associée à l'introduction par

⁶ Nous remercions Hélène Merlin Kajman qui nous a suggéré cette interprétation. Et nous renvoyons à son article « “Une troisième espèce de simple dignité”, ou la civilité entre l'honneur et la familiarité » (2005), pour une étude approfondie de l'usage des marques d'honneur, et des formes discursives de la désignation par le nom à l'âge classique.

l'auteur d'une opinion nouvelle. Nous en donnons ci-dessous une série d'exemples glanés dans des textes des 17^e et 18^e s. :

Les Grammairiens françois ont creu qu'il estoit difficile de former des reigles de l'accent, & cependant i'en trouue assez qui sont générales : mais avant que de les arrenger, i'aduiseray l'estudiant qu'il ya deux sortes d'accents, l'un qui se prononce fort long, l'autre qui se peut dire aigu encore que bref. (Oudin 1640, p. 45)

Les grammairiens ont accoutumé de mettre *ni* au rang des conjonctions disjonctives ; parce que de luy-même il marque séparation cependant, comme eu égard à l'effet qu'il produit dans les phrases où il est employé, bien loin de servir à diviser les sens, il sert au contraire à les lier et à les joindre ; on a cru le devoir ranger icy sous les conjonctions copulatives. (Régnier Desmarais, 1706, p. 686)

Ce que les Grammairiens appellent communément infinitifs du verbe, comme *aimer, lire dormir*, sont de vrais noms substantifs... (Buffier 1709, p. 63)

C'est le lieu d'examiner si le temps qui dans notre langue se termine en *rois* comme *j'aimerois, je dirois* &c. doit se rapporter au mode subjonctif, comme disent la plupart des Grammairiens, ou au mode indicatif ; auquel selon nos principes il doit se rapporter. (Buffier 1709, p. 72)

Nos Grammairiens sont en peine pour donner aux étrangers la vraie idée du son de notre *e* muet, parce qu'ils le croient uniquement d'usage dans notre langue. Je suis dans une opinion bien différente... (Buffier 1709, p. 136)

dissipons un autre phantome qui se présente encore ici. C'est un prétendu article, qu'on nomme indéfini & qu'on ne saurait véritablement définir ; dont nos grammairiens on construit au devant des noms une contrebatterie & une fortification d'articles redoublés, comme si un seul ne suffisait pas à une simple dénomination. (Girard 1747, p. 177)

L'introduction d'une innovation représentée comme telle se présente ainsi sous une forme que l'on peut schématiser de la façon suivante : *Les grammairiens prétendent que p, mais q* ; où *q* représente la thèse défendue par l'auteur contre celle attribuée à la tradition. L'emploi du collectif apparaît donc régulièrement lié à une caractérisation négative de la tradition, et fait contraste avec celui de l'indéfini *on*, forme non polémique de désignation de la communauté des grammairiens, incluant naturellement l'auteur :

Car parce que la substance est ce qui subsiste par soi-même, on a appelé noms substantifs tous ceux qui subsistent par eux-mêmes dans le discours, sans avoir besoin d'un autre nom encore même qu'ils signifient des accidents (Arnauld & Lancelot 1676, p. 31)

On appelle communément *article*... (Maupas 1607, p. 42)

Il n'est pas rare de voir thématiser ce motif de l'insuffisance et des erreurs de la tradition, comme chez Vairasse d'Allais : « La plupart des grammairiens confondent... » (1681, p. 205), « les grammairiens n'ont guère bien compris... » (*ibid.*, p. 193) ; « Les auteurs confondent ordinairement ce mode... » (*ibid.*, p. 208), ou Destutt : « la discussion du système des temps a déjà excessivement occupé les grammairiens, et suivant moi sans beaucoup de fruit » (1801, p. 200). Le marquage négatif peut même s'inscrire dans la forme

dénomnante elle-même : « Messieurs les grammairiens », « nos grammairiens modernes »...

A l'inverse, les formes du collectif reliées à un héritage assumé, globalement, ou sur un point particulier, sont plutôt rares. Elles viennent néanmoins parfois sous la plume de Maupas :

Les grammairiens ont nommé cette sorte de noms-là, noms appellatifs (1607, p.23)

des Solitaires de Port-Royal :

C'est de ces sortes d'inflexions que les grammairiens ont fait leur mode appelé subjonctif (1676, p. 113)

de Régnier Desmarais :

Dans toutes les langues, chaque mot est considéré par les Grammairiens comme pouvant faire une certaine partie du discours ; et suivant cette idée, comme la plupart des Grammairiens Latins ont reconnu dans la leur huit sortes de mots d'une nature différente, ils les ont tous rangés sous huit classes ou huit divisions différentes, qu'ils appellent Parties d'Oraison. (Régnier Desmarais, 1706, p. 139)

ou de Buffier :

<Leur caractère particulier> se découvrira de lui-même en ce que nous pourrions dire de chacun, gardant à peu près la même dénomination et le même rang que les Grammairiens ont donné communément à ces pronoms. (Buffier, 1709, p. 180)

Néanmoins, il est remarquable que ces façons de dire dénotent la communauté à la troisième personne. Elles peuvent toujours pragmatiquement référer inclusivement à l'auteur qui les emploie, mais l'on passe aisément, à quelques lignes d'intervalle, d'un emploi pragmatiquement inclusif, à la mise à distance critique dont nous avons donné des exemples plus haut.

On rencontre enfin, avec une fréquence comparable, des expressions qui désignent un collectif plus restreint comme « quelques grammairiens », « certains grammairiens », « des grammairiens », « des grammairiens qui... », ou, en contexte anaphorique « ces grammairiens ». Elle permet d'attester, de façon neutre, l'existence d'une certaine opinion, en la distinguant :

(...) la terminaison en *-ment*, qui est (...) commune <aux adverbes>, (...) n'est selon quelques grammairiens, qu'une pure désinence, qui ne signifie rien ; et que selon d'autres, elle tire son origine de l'ablatif latin *mente* ; il ne sera pas hors de propos d'examiner cette question de part et d'autre. (Régnier Desmarais 1705, p. 541)

Mais elles peuvent aussi fonctionner comme les désignations collectives plus larges en introduisant une position critique :

il y en a cinq [: adverbes] particulièrement destinés à servir dans la forme interrogative, savoir, *comment*, *où*, *quand*, *combien*, *pourquoi* ; dont il a plu à quelques Grammairiens de faire une classe distinguée sous le nom d'interrogatifs, & ce me semble un peu trop légèrement. (Girard 1747, t2 p. 166)

1.3. La représentation de l'innovation

L'évocation de la tradition nous paraît donc régulièrement liée discursivement à l'introduction de l'innovation (terminologique, ou conceptuelle). L'identification de connaissances communes, d'un dépôt ou d'une mémoire positivement accumulés paraît alors beaucoup moins fréquente que celle des erreurs et des insuffisances. L'idée qu'il y a précisément une tradition correspond seulement à celle d'une toile de fond sur laquelle s'élève par contraste la thèse, l'explication, ou le terme nouveau introduit par le grammairien. L'innovation, dans la représentation qui en est donnée, est ainsi découplée de celle du développement historique des connaissances. Une connaissance nouvelle est donnée pour telle simplement dans sa différence avec le discours de l'ensemble des grammairiens antérieurs.

L'apparition de la figure du novateur dont les travaux impriment un nouveau cours à la discipline est une des marques par lesquelles se manifeste, dans le discours grammairien, la conscience qu'il y a une histoire des connaissances. Cette figure est bien distincte de celle de l'autorité, que l'on peut rencontrer chez les grammairiens du 16^e s.⁷ Elle apparaît, dans le corpus des grammaires françaises, dans le courant du 18^e s., et s'incarne dans un petit nombre d'auteurs, principalement les Messieurs de Port-Royal, Beauzée, Dumarsais, Court de Gébelin, ou le président de Brosses, plus rarement Girard. En voici quelques manifestations remarquables :

Chez Buffier, dans la présentation liminaire de sa méthode « géométrique », la référence à Port-Royal joue déjà ce rôle, quoique discrètement, et avec toute la retenue d'un jésuite amené à évoquer l'œuvre des Solitaires :

Je sais néanmoins que les principes de grammaire réduits à des notions plus exactes qu'à l'ordinaire ont été ingénieusement exposés dans un livre connu intitulé *Grammaire raisonnée*... (Buffier 1709, p. 6)

Ce sera un des lieux communs du discours préfaciel des grammaires des Idéologues et de leurs successeurs, comme dans ce passage du *Cours méthodique de grammaire générale* de L. Robin, publié en 1832 :

Les solitaires de Port-Royal furent les premiers qui luttèrent contre le torrent des préjugés et par leurs savantes recherches jettèrent quelque lumière au milieu des ténèbres universelles de la routine. Marchant sur leurs traces, de grands observateurs tels que les Dumarsais, les Gébelin, les Beauzée, les Condillac, les Destutt de Tracy, les Sicare (sic) et surtout les Lemare, firent successivement briller le flambeau de l'idéologie, de la philosophie des langues, et ouvrirent une carrière immense à l'intelligence et au raisonnement. (Robin 1832, p. 2)

La figure héroïsée du novateur n'est pas attachée à une innovation particulière, elle n'est pas prise dans l'histoire des connaissances et des théories, mais se trouve emblématisée (« Il [: Beauzée] est le plus grand de tous les grammairiens » [Lemercier, 1799, p. 316] ; « Ce novateur si extraordinaire qu'est Beauzée... » [Sicard, 1799, p. 224] ; « je le [: Dumarsais] regarde comme le premier des grammairiens » [Destutt, 1801, p. 9]), coïncidant avec la figure du fondateur, et marquant une conversion d'ensemble de la discipline :

⁷ cf. ici-même l'article de Bernard Colombat.

« <Beauzée> est à l'art-science grammatical, ce qu'est Hyparque à l'astronomie ancienne, et Ticho-Brahé à l'astronomie moderne » [Lemercier, 1799, p. 117].

Ce régime héroïque de l'innovation comme rupture, du novateur comme figure historique de la discontinuité, coexiste toutefois, par exemple chez Beauzée, et dans l'Encyclopédie, avec la référence précise à l'auteur d'une innovation particulière : notion nouvelle, analyse ingénieuse, classement inédit... Les exemples en sont très nombreux et ne concernent pas seulement les grammairiens modernes. Beauzée peut en effet signaler l'invention des voyelles nasales par Dangeau dont il rappelle avec précision l'argumentaire, ou l'analyse ingénieuse du verbe latin par Varron dans laquelle il voit la préfiguration de sa propre théorie des temps.

Ces représentations de l'innovation comme telle, consciente d'elle-même, sont à opposer aux formes de progrès non donné pour tel dans la représentation que l'historien peut identifier. Les étapes de l'invention du partitif par exemple (Fournier, 2004a) paraissent étrangement cloisonnées. Les auteurs qui ont contribué à construire la notion, Maupas, Vairasse d'Allais, Buffier, Restaut, ne se citent pas entre eux. L'étude de l'évolution sur le long terme de règles comme celle des emplois du passé composé et du passé simple (Galet 1977 ; Fournier 1991, 2004b) ou de l'accord du participe passé, amène au même genre de constat.

2. LA COMPILATION HISTORIOGRAPHIQUE

Si l'on réduit le projet historiographique à la mise en série d'ouvrages pour une période donnée, éventuellement accompagnés de commentaires plus ou moins évaluatifs ou simplement informatifs, la naissance de l'histoire des sciences du langage peut être vue dans les *Mémoires* de Bullet (Auroux 1986), ou dans le projet de bibliothèque décrit par Swiggers & de Clercq (1993), et plus largement dans les *bibliothèques* plus ou moins spécialisées dont on trouve plusieurs exemples à partir du milieu de 17^e s. La *Bibliothèque française* de Goujet (1740) est l'une de celles dont le projet encyclopédique est le plus affirmé.

Le premier volume est consacré à l'histoire des grammaires et se trouve placé au commencement d'une longue série se donnant pour objet l'histoire de la littérature française, entendue comme l'ensemble des productions en langue française (proprement littéraires, mais aussi relevant de tous les domaines de connaissance).

L'avant propos s'ouvre sur des justifications qui valent pour l'ensemble de l'entreprise : il s'agit de prouver factuellement que l'on dispose bien en langue française d'un nombre suffisant de volumes « pour introduire dans toutes les sciences et dans tous les arts un homme qui ignorerait le Grec et le Latin, ou qui n'aurait qu'une légère teinture dans ces deux langues » (Goujet 1751, p. ii). Le cadre général est donc celui d'une sorte de comparaison de la science et des savoirs de l'Antiquité avec ceux de l'époque moderne, comme un écho tardif mais toujours vivace du motif de la querelle des Anciens et des Modernes. L'extension du projet est donc limitée par les cadres anciens de la querelle. La

modernité en faveur de laquelle plaide Goujet, en mettant sous les yeux de ses lecteurs les preuves répétées de l'excellence des ouvrages des modernes, est seulement française. Les arguments, les thèses soutenues par quelques illustres modernes du siècle précédent comme Perrault, ou Le Laboureur, sont rappelés et éventuellement illustrés et développés, et c'est clairement comme une entreprise en faveur de la science moderne, et française, que Goujet définit cette bibliothèque encyclopédique.

Quant au projet qui fait l'objet du premier volume, d'une *bibliothèque* des grammaires françaises qui en retracerait l'histoire, Goujet peine quelque peu à formuler une justification qui ne soit de pure érudition : l'intérêt de connaissance se suffit à lui-même, et l'on semble perdre de vue « l'utilité que l'on peut retirer de <leur lecture> » annoncée par le sous-titre de l'ensemble de l'ouvrage :

il n'est pas, ce me semble, inutile de connaître leurs ouvrages (...) mais rien n'oblige à les lire tous: ce serait perdre son temps, & risquer de s'ennuyer beaucoup, que d'en entreprendre une lecture suivie.

Je crois qu'il n'est point inutile de parcourir au moins les plus anciens. Il est bon de savoir ce que l'on pensait sur ces matières dans le temps où ces livres ont été faits, & de ne pas ignorer comment on les traitait. (*ibid.*, p. 40)

L'ampleur du corpus des textes commentés est remarquable. Il est plus important, en ce qui concerne la série des grammaires françaises, que celui présenté par Thiébault ou Thurot. On peut repérer quelques lacunes pour le 16^e s., mais l'information bibliographique est très complète pour le 17^e et le début du 18^e s.

D'emblée, les différences entre la conception de l'histoire qui paraît être celle de Goujet, et celle à laquelle répondent les historiographies rédigées par les Idéologues sautent aux yeux. L'histoire de Goujet n'est pas autre chose qu'un inventaire des ouvrages chronologiquement ordonnés. La chronologie n'est d'ailleurs pas toujours elle-même très rigoureuse : après avoir évoqué les premières grammaires du 17^e (Maupas), il revient au 16^e pour une brève allusion à Henri Etienne, puis à Meigret et Sylvius. L'idée d'un principe explicatif susceptible de rendre compte de la succession, *a fortiori* du changement, ou de l'apparition de nouveaux modèles théoriques, comme celui de Port-Royal auquel l'auteur fait aussi une brève allusion, est tout à fait étrangère à son propos. Il ne s'agit que de décrire la succession en tant que telle. Goujet ne paraît pas même considérer que celle-ci ait donné lieu à un phénomène de cumulation des faits collectés, ou des analyses. Il soumet les œuvres à une évaluation purement épistémique dans le présent intemporel de leur rapport à la vérité. On observe bien, en gros, un lent passage de l'erreur au vrai, mais rien ne l'explique que l'accumulation des tentatives : on essaie un grand nombre de fois, et on finit par réussir ; on remet, dans un esprit très classique, l'ouvrage « cent fois sur le métier », et l'on finit par acquérir l'érudition suffisante, et une sorte d'habileté qui conduit au succès.

Ainsi toutes les grammaires des auteurs précédant Irson, à la réserve de celles de Robert Etienne et d'Oudin, sont décrites comme des tentatives infructueuses. Elles comportent des erreurs, des inexactitudes, leurs auteurs ne

sont pas assez instruits (Ramus), ou parlent un français provincial (Chifflet). Irson est le premier dont le texte est apprécié entièrement positivement, et salué comme la première grammaire réussie :

Pour moi je n'aurais pas hésité à préférer sa grammaire à celle du jésuite [: Chifflet]. Irson connaissait beaucoup mieux notre langue; et sa méthode, presque inconnue aujourd'hui, aurait dû lui acquérir plus de réputation. Les principes en sont bons et personne n'avait encore si bien réussi. (*ibid.* p. 52)

Il y a bien progrès, mais celui-ci n'est pas lié à un changement théorique ou cognitif. Il est analogue à la conversion de l'échec en réussite au terme d'un entraînement suffisant. Du reste, si la fiabilité des textes les plus anciens laisse souvent à désirer, c'est largement du fait qu'ils décrivent une langue vieillie.

L'histoire de la grammaire n'est donc pas celle des progrès de l'étude de la langue, encore moins celle des progrès de l'esprit humain, mais simplement le parcours, selon le temps, des outils plus ou moins bien faits, plus ou moins exacts, que peut consulter qui veut résoudre une difficulté de langue.

L'histoire des grammaires que rédige Goujet peut donc être vue comme la forme développée, tendant vers l'exhaustivité, mais pas différente dans son principe, de travaux dont on a d'autres exemples, comme les *Préservatifs contre les fausses règles échappées en plusieurs grammaires françaises imprimées de notre temps*, limités aux questions de prononciation mais dont l'auteur annonce un prolongement sur toutes les parties de la grammaire, que Buffier joint à l'édition de 1732 de sa *Grammaire française sur un plan nouveau*.

Il est vrai pourtant que le texte de Goujet laisse entrevoir un autre travail de l'histoire, celui affectant la langue elle-même. L'excellence de la langue française, établie à partir du s. de Louis le Grand, et point d'appui de l'entreprise à laquelle se livre Goujet, est le résultat du travail des auteurs qui l'ont illustrée, mais aussi des grammairiens qui parviennent à la doter d'outils sûrs et fiables, c'est-à-dire susceptibles de résoudre des doutes.

3. CONSCIENCE DE L'HISTORICITÉ DES THÉORIES :

Quelque chose sépare radicalement la conception de l'histoire qui sous-tend la compilation historiographique, ou même la reconnaissance des innovations successives des grammairiens que décrit par exemple Beauzée, et les premières histoires de la discipline apparues à la fin du 18^e s., c'est l'idée que l'histoire est animée par un progrès. L'histoire des connaissances grammaticales est articulée à celle des progrès de l'esprit humain. Dès lors, les connaissances d'un grammairien du passé ne sont tout simplement pas commensurables avec celles de la grammaire *idéologique*.

3.1. L'histoire de la grammaire comme discours préliminaire

Entre 1793 et 1819 paraît en France un ensemble de textes prenant explicitement pour objet l'histoire de la grammaire sur le très long terme, soit « des origines à nos jours ». Cet ensemble, déjà représenté comme tel dans le *Discours* de Lanjuinais, a été identifié il y a une vingtaine d'années (Désirat & Hordé 1982 ; Auroux 1986), comme marquant la naissance de l'historiographie

moderne des théories linguistiques en France⁸. D'emblée, cette historiographie est double, puisque les histoires rédigées se distinguent selon qu'elles visent à retracer les progrès effectués dans l'un ou l'autre des deux programmes de recherche que Lanjuinais nomme « les deux ailes de la grammaire générale » : la recherche de ce qui est commun à toutes les langues, et celle de ce qui est commun à plusieurs langues. L'horizon de rétrospection de la première série sélectionne les ouvrages fondant l'analyse du langage et des langues sur une théorie de l'entendement, quand l'horizon de rétrospection de la seconde série est constitué des diverses formes de recension et de description des langues du monde, vocabulaires ou grammaires particulières. Si, au regard de cette ligne de partage, certaines de nos *histoires* semblent parfaitement étanches, ne présentant aucune référence commune (Thiébault et Thurot pour la première série, Volney pour la seconde), d'autres (Henry et Lanjuinais) mènent de front la relation des progrès réalisés dans chacun des deux programmes. La comparaison précise de chacun de ces discours historiographiques, que nous ne pouvons mener ici, montrerait que les choix opérés engagent toujours la défense d'une certaine représentation de la discipline grammaire générale, poursuivant ainsi le travail - constitutif du programme même de la grammaire générale - de définition réciproque des champs du général et du particulier. Nous nous limiterons ici à l'examen comparatif des *Discours* de Thurot et de Lanjuinais, qui présentent plusieurs points de dissension intéressants.

3.1.1. L'histoire et ses prétextes

Les traités de Thurot et de Lanjuinais ont chacun leur « prétexte », dans la mesure où ils servent de discours préliminaire à la traduction ou la réédition de deux grammaires, respectivement l'*Hermès* de Harris et l'*Histoire naturelle de la Parole* de Court de Gébelin⁹. Ces deux ouvrages ont la particularité de présenter un horizon de rétrospection des grammaires du passé beaucoup plus vaste que celui des grammaires de l'époque, singularité qui suffirait à justifier la présence d'une introduction servant de guide chronologique balisant le passé de la science grammaticale. C'est en effet une raison alléguée par Thurot, qui présente son *Discours préliminaire* comme rédigé dans le but de fournir un « tableau des progrès de la science grammaticale » aidant les lecteurs à « savoir à quelle époque rapporter les ouvrages sur l'autorité desquels il [: Harris] s'appuie » (1796, pp. vi-vii). Le discours préliminaire n'est donc qu'un dispositif auxiliaire, complémentaire des notes de bas de pages et de fin de chapitres établies pour rendre compte des ouvrages importants parus en France depuis 1752 (en particulier, comme l'annonce l'*Épître dédicatoire*, ceux de

⁸ La série est constituée des textes suivants : Thiébauld 1793, Thurot 1796, Henry 1812, Lanjuinais 1816, Volney 1819. Lanjuinais mentionne ainsi ses prédécesseurs : « Pour la première partie de ce travail [i.e. « la revue des principaux livres concernant la Grammaire générale connus avant 1776], j'ai trouvé de grands secours dans la Lettre de Thiébauld à M. Pinglin sur l'Histoire grammaticale, dans l'Histoire de la langue française, par M. Henry, et surtout dans le Discours préliminaire que M. Thurot a placé en tête de sa traduction de la Grammaire de Harris » (1816, p. ix).

⁹ Cet ouvrage, paru pour la première fois en 1776, est une version remaniée et abrégée, par Gébelin lui-même, des volumes 2 et 3 du *Monde primitif*.

Dumarsais, Duclos, Court de Gébelin et Condillac). Ceci dans le but d'« accélérer les progrès de la science ». De la même façon, Lanjuinais complète les notes de bas de pages, ajoutées au texte de Gébelin pour « marque[r] les progrès de la science depuis les quarante ans derniers » (1816, p. lvj), au moyen d'un discours introductif « sur l'origine et les progrès de la grammaire générale » qui se donne comme la « revue des principaux livres concernant la *Grammaire générale* connus avant 1776 (époque où l'auteur a donné sa *Grammaire universelle*), et de ceux qui ont paru depuis sur le même sujet » (*ibid.*, p. ix). Ce double dispositif de paratexte est nouveau. Il ne vise pas seulement, comme le faisaient par exemple les *Remarques* de Duclos ou le *Supplément* de Fromant à la *Grammaire générale et raisonnée*, à rendre accessibles d'importants ouvrages du passé, en actualisant par un appareil de notes leur apport à un ensemble de questionnements pertinents pour la communauté des lecteurs contemporains. Au contraire, la présence d'un discours préliminaire sur l'histoire de la grammaire, qui permet de situer le texte présenté dans les linéaments d'un passé révolu, construit un autre type de discours critique. En l'occurrence, les paratextes de Thurot et Lanjuinais visent moins à favoriser l'inscription de Harris et Court de Gébelin dans le débat d'idées de la communauté des grammairiens, qu'à prévenir le mauvais usage qu'un lecteur pourrait faire de ces ouvrages en adoptant le « système » de l'auteur. Thurot avoue ainsi fournir une traduction « corrigée » de l'œuvre de Harris, pour la rendre « utile ». La correction opère de deux façons : par la censure des « erreurs anciennes »¹⁰ au sein même du texte, et par l'ajout en notes des découvertes modernes qui « ont changé, à certains égards, l'état de la science » (en réalité, et contrairement à ce qu'annonçait *l'Épître*, il s'agit bien souvent de faire état des théories de Domergue). Quant à Lanjuinais, bien qu'il loue Court de Gébelin pour avoir donné à son siècle « une impulsion forte et durable vers l'étude des langues et de la grammaire » (1816, p. viij), et reconnaisse en *l'Histoire naturelle de la parole* « le fruit de longues études et de beaucoup de réflexions de son auteur » (*ibid.*, p. viij), ses notes visent essentiellement la réfutation des méthodes et résultats du grammairien, par production de données linguistiques contradictoires fournies par les récents travaux comparatifs (cf. Auroux & Boës 1981)¹¹.

On peut raisonnablement soutenir que cette réfutation, impliquant la condamnation des recherches sur la langue primitive, nécessite la réécriture du

¹⁰ Selon Thurot, ces erreurs proviennent d'un abus de l'érudition, et de renvois non critiques à l'autorité (Harris serait victime d'un « respect superstitieux pour l'Antiquité » : 1796, note 1, p. 36). Sont ainsi supprimés des « digressions », des « passages grecs ou latin qui n'avoient avec le sujet de l'ouvrage qu'un rapport fort éloigné, et qui d'ailleurs portoient sur une métaphysique fausse, ou obscure, et justement proscrite par les nouvelles lumières » (*ibid.*, p. iv). Le texte original est tellement rectifié qu'on a pu parler d'une véritable « réécriture » (Bergheaud 1985, p. 151)

¹¹ « A la seule ouverture d'un grand dictionnaire polyglotte, s'évanouit tout le système de Gébelin sur sa langue unique, naturelle, nécessaire et impérissable. » (1816, pp. 42-43). La condamnation est plus sommaire chez Volney qui, évoquant les trois grandes compilations marquant la fin du 18^e s. (Pallas, Hervas, Adelung & Vater) écarte d'une phrase en note l'entreprise de CDG « Je ne parle pas de celle de Gobelin [*sic*], qui appartient plutôt aux romans qu'à la science. » (1819, note p. 26).

Discours de Thurot, qui approuve généralement l'entreprise de Court de Gébelin. Le *Discours* de Lanjuinais est donc pour une part le complément de celui de Thurot, puisqu'il élargit son horizon de rétrospection en y intégrant les auteurs étrangers, ceux qui ont écrit depuis Gébelin (le dernier auteur cité par Thurot est Condillac ; Lanjuinais poursuit sa revue jusqu'en 1813), ainsi que les travaux de recension des langues du monde¹². Mais il en est aussi la contestation, dans la mesure où il propose une toute autre interprétation de l'histoire de la grammaire générale.

3.1.2. L'objet de l'histoire

L'objet de l'histoire de Thurot est la « science grammaticale », c'est-à-dire « la connaissance approfondie de l'art de la parole » (1896, p. 66). L'expression générique « art de la parole » recouvre ici une triple appréhension de la question du langage : celle de l'origine de la faculté de langage, celle de son développement et de la formation des langues, celle du discours sur les deux objets précédents. Chacun de ces trois éléments fait l'objet d'une approche distincte, que nous résumons :

- i) la question de l'origine n'étant pas susceptible d'une saisie historique, il faut s'en tenir au scénario génétique élaboré par Condillac (passage de l'usage de signes naturels à l'usage de signes artificiels), sans chercher à assigner des formes linguistiques précises à ce langage des origines : les hypothèses de De Brosses et Warburton sur l'origine de la parole et de l'écriture sont des « conjectures » invérifiables car « fondées sur la connoissance des facultés physiques et intellectuelles de l'homme, de sa nature, toujours la même, plutôt que sur des monuments authentiques » (*ibid.*, p. 67). Ce qui est susceptible d'histoire, ce sont les « progrès » (*ibid.*, p. 68) ;
- ii) l'histoire des progrès de l'art de la parole est à établir à partir de recherches sur les « monuments que l'antiquité nous a laissés » (*ibid.*, p. 68). Cette histoire serait très utile mais n'existe pas. La suite du discours laisse cependant entendre qu'elle sera donnée par le développement de la science étymologique, que Thurot célèbre en citant longuement l'article « Etymologie » rédigé par Turgot pour l'*Encyclopédie*¹³. La « science

¹² Le *Discours* de Lanjuinais mentionne une centaine d'ouvrages des grammairiens du passé, soit à peu près le double des références de Thurot. Une vingtaine des références données par Thurot ne sont pas reprises par Lanjuinais ; elles concernent majoritairement l'Antiquité, période pour laquelle Lanjuinais renvoie surtout aux compilations des humanistes. Les ouvrages cités en notes et servant à la réfutation des analyses de Gébelin sont les suivants : A. Rémusat, *Les mines de l'Orient* ; W. Whiter (1811), *Etymologicum magnum* ; S. de Sacy, *Grammaire arabe* ; J.-D. Lanjuinais, *Mémoire sur les Alphabets de l'Inde* ; Goldman (1807) *Dissertation latine* (sur le basque, le celtique et la langue des Belges) ; S. Gyarmathi (1799) *Affinitas linguae hungaricae cum linguis fennicae originis demonstrata*.

¹³ « Il est une science sans laquelle on ne peut guère se flatter de pénétrer fort avant dans la théorie générale de la parole ; science dont le but est d'analyser les langues en recherchant leurs origines, leurs éléments radicaux, les combinaisons dont ils sont susceptibles, et par laquelle on parvient à pouvoir les comparer entre elles sous toute sorte de rapports, grammatical, philosophique, historique, etc. c'est la science des étymologies. C'est d'elle que dérivent, dit un philosophe moderne [Turgot], les règles de cette grammaire générale qui gouverne toute les langues, à laquelle toutes les nations s'assujettissent en croyant ne suivre

étymologique », qui pour Thurot n'a véritablement été inaugurée que par De Brosses, suivi par Court de Gébelin, est ainsi trop récente pour avoir établi l'histoire des progrès l'art de la parole. C'est en attendant cette histoire que l'on peut se contenter de donner celle des « progrès de la science grammaticale » ;

iii) ce troisième objet d'histoire apparaît donc comme par défaut, pour suppléer temporairement à l'absence d'histoire établie des progrès du langage et des langues. L'histoire des progrès de la « science grammaticale » se présente comme « une notice abrégée des hommes qui ont le plus contribué à perfectionner cette science, et de leurs travaux les plus remarquables » (*ibid.*, p. 68). Au vu des ouvrages mentionnés, cette histoire est celle de la « grammaire générale » entendue comme la discipline qui, associée à la logique et l'analyse de l'entendement, a pour fonction d'ordonner et de ramasser l'ensemble des connaissances humaines.¹⁴

La saisie opérée par le biais des progrès de « l'art de la parole » ne conçoit pas de contradiction entre la perspective génétique et la perspective historique (ou plutôt « étymologique »), dans la mesure où la seconde peut venir relayer la première, dans le passage de l'histoire de l'origine du langage à celle des langues. L'histoire des langues est envisagée comme un mode de validation empirique du scénario génétique, elle n'a d'utilité que si elle permet d'accroître la connaissance du mécanisme de l'entendement humain. Dans cette perspective, le développement de la « science étymologique » peut apparaître comme un progrès de la grammaire générale, dans la mesure où elle lui permet de redéployer sa généralité sur un autre domaine : les règles de la combinaison des idées s'illustrent par celle des sons primitifs associés, dont l'existence sera confirmée par la production de formes linguistiques attestées.

L'histoire des progrès de la « science grammaticale » n'est donc qu'une facette de l'histoire des progrès de l'esprit humain. L'ambiguïté de cette histoire « psychologique », comme l'a bien montré Cassirer¹⁵, c'est qu'elle porte sur un objet postulé en quelque sorte comme immuable, puisque son développement obéit à des lois, celles de l'analyse de l'entendement.

La position de Lanjuinais est tout à fait différente. Son traité historique se donne explicitement pour objet l'histoire de la grammaire générale, conçue comme une discipline travaillant à deux programmes distincts : rechercher ce qui est commun à toutes les langues, *et* ce qui est commun à plusieurs langues¹⁶. Ces deux programmes sont complémentaires, si bien que la

que les caprices de l'usage, et dont les grammaires particulières ne sont que des applications partielles incomplètes. » (1796, p. 112)

¹⁴ Les grammaires et les logiques « épargnent ainsi aux meilleurs esprits des recherches inutiles, et les mettent rapidement à portée de passer à des objets nouveaux, et d'ajouter de nouvelles richesses à la masse des connaissances humaines. » (*ibid.*, p. 65)

¹⁵ Ernst Cassirer (1932 [trad. fr. 1966]) *La philosophie des Lumières*, Paris, Fayard, pp. 225 sq.

¹⁶ Lanjuinais rejette l'appellation « grammaire philosophique » revendiquée par Thiébaud, et s'en tient à la définition suivante : « La grammaire générale est une science *générale*, parce qu'elle n'a pour objet aucun idiome déterminé, mais qu'elle traite ou des choses communes à toutes les langues, ou des choses communes à plusieurs langues » (1819, p. xj).

« grammaire comparée » naissante fait partie de la grammaire générale. Or ce sont les principes de cette « grammaire comparée » (ou plutôt « comparative »)¹⁷ que Lanjuinais veut préciser, en insistant sur le fait que la question de l'histoire des langues ne se confond pas avec celle de l'origine du langage, ni dans la méthode ni dans les principes. L'édition de la grammaire de Gêbelin, outre qu'elle permet de rendre à nouveau disponible une impressionnante collection de matériaux, permet à Lanjuinais d'illustrer les méfaits de ce qu'il nomme la « confusion de la question historique avec celle de la possibilité ». Confusion partagée aussi par les travaux de Herder, Lord Monboddo, Hourwitz, Le Brigant, alors que ces deux questions sont, dit Lanjuinais, nettement distinguées chez Rousseau, Castillon, l'abbé Copineau, Condillac (1816, note p. 40-42). C'est précisément ce glissement que notre auteur déplore :

Ce que De Brosses avait dit par hypothèse, et souvent avec des restrictions, Gêbelin l'affirma, le forma en axiomes, l'exagéra de plus d'une manière. (*ibid.*, p. 19)

Les preuves de cette exagération sont apportées par les informations données en notes, notes auxquelles Rémusat a collaboré¹⁸. De ces falsifications partielles s'ensuit le rejet de la thèse générale du monogénétilisme, que Lanjuinais juge trop « arrogante » et porteuse d'erreurs méthodologiques (Auroux & Boës 1981).¹⁹

3.1.3. Modes d'évaluations et d'explications historiques

Les deux discours s'accordent dans la scansion des grands moments de l'histoire de la science grammaticale : l'histoire du savoir s'étend sur deux « périodes », séparées par les « ténèbres » qui commencent avec la chute de

¹⁷ Auroux & Boës 1981, p. 34 : la grammaire *comparative* « a pour but d'obtenir une théorie du langage à partir de données en provenance d'un maximum de langues naturelles », la grammaire *comparée* « vise l'analyse de phénomènes grammaticaux appartenant à des langues différentes, ainsi que leur mise en rapport, dans une perspective typologique ou historique ».

¹⁸ Un exemple de ces notes : « Le son HÉ [...] signifie la *vie*, et tout ce qui sert à l'entretien de la vie, comme les champs, la terre, les plantes, etc. Le son E désigne tout ce qui est relatif à l'existence, à la qualité d'être. De là, le verbe E, d'où le François, *il est, être*, etc. » (1816, p. 100). Le propos de Gêbelin est ainsi commenté : « Il est probable [...] que le prétendu verbe *e* n'est point le père de notre mot *est*. On a dit en zend, *aste, il est* ; en pehlvi, *vast, il est* ; puis on a dit en même sens en sanskrit *asmi, je suis, asi, tu es, asti, il est ; em, is, est* en langue persanne ; on disait *aimi, essi* en éolien ; *emmi* en dorien ; on dit *eimi, eis, esti* en grec commun ; en celtique *me-a-so, te-a-so, en-a-so*, en latin *sum* (anciennement *esum, es, est* ; en russe *iesm', ies', iest'*, en mesogothique, *im, is, ist* ; en teuton *bin, bist, ist* ; en anglais, *am, art, is*. Au milieu de tous ces mots, qui sont pourtant de même famille, que devient le prétendu verbe *e* donné par la nature ? et que serait-ce si j'allais chercher les corrélatifs de ces mots hors des langues qui ont entre elles le plus d'analogie ? On y verrait l'idée d'existence liée presque à toutes les voyelles et à toutes les consonnes. » (*ibid.*, note 1, pp. 97-98).

¹⁹ Cette opposition est réitérée en plusieurs occasions, par exemple dans le compte-rendu de l'ouvrage de Hourwitz (« Notice du livre intitulé : *Origine des langues*, par Zalkind Hourwitz », Extrait du n° 201 du *Moniteur*, an 1808).

l'empire romain et prennent fin avec la prise de Constantinople et l'invention de l'imprimerie.

L'évaluation de la première période est nettement contrastée : à l'éloge par Thurot de la naissance conjointe chez Aristote de la grammaire et de la dialectique répond chez Lanjuinais le blâme du « mépris patriotique » des anciens pour les barbares (1816, p. liv)²⁰. Par suite, là où Thurot voit un déclin entre le moment de la naissance de la grammaire en Grèce, et son état au 1^{er} s. de notre ère, Lanjuinais ne voit qu'une continuation de la même ignorance. Une telle différence n'est pas surprenante, si on la rapporte à la différence de conception de la « science grammaticale » évoquée plus haut : l'appréciation de la valeur historique d'une période varie évidemment selon l'objet de l'histoire. Du point de vue de l'histoire de la description des langues du monde, il est évident que l'Antiquité n'est pas une période faste. Mais dans la mesure où le propos de Lanjuinais ne se limite pas à retracer l'histoire des progrès de la description des langues, comme le fera Volney, la divergence de son appréciation sur l'Antiquité est plus profonde. Elle engage une autre représentation du « progrès » des sciences : à l'idéologie du progrès par dévoilement progressif des vérités de l'esprit humain assumée par Thurot, Lanjuinais oppose un progrès par investigation continue d'objets nouveaux

Dans le *Discours* de Thurot en effet, l'histoire des progrès de la science grammaticale s'apparente au récit d'un combat entre deux forces antagonistes : le développement naturel des facultés de l'esprit humain, son aspiration au perfectionnement, est alternativement favorisé, accéléré, ou au contraire contrarié, ralenti, voire inversé par les événements de l'histoire politique, institutionnelle, scientifique, religieuse ou morale. L'histoire événementielle sert ainsi de trame explicative à laquelle rapporter les aléas des productions de la science grammaticale, dont l'objet est cependant toujours le même : « l'art de la parole ». Cette conception autorise un certain type d'explication historique, qu'illustre le traitement de la naissance de la grammaire générale. Le raisonnement est le suivant : la prise de Constantinople, événement habituellement regardé comme favorable au développement des connaissances en Europe, est évoqué par Thurot comme un événement néfaste : les lettrés réfugiés en Italie y apportèrent la « manie » de l'érudition, qui a « retardé le progrès des langues modernes ». L'activité de savants comme Scaliger, Turnèbe, Casaubon, Etienne(s), Vossius, s'est trouvée contrainte par la nécessité de « débrouiller le chaos de l'antiquité ». Partant, presque ou rien des travaux de ces savants ne mérite d'être lu :

Ils étoient incessamment occupés de l'étude des mots et des règles de la grammaire : pourquoi ne nous ont-ils laissé sur cette science aucun bon ouvrage ? Pourquoi sur-tout aucun d'eux (si l'on n'en excepte trois ou quatre) ne paraît-il s'être douté qu'il pût y avoir une grammaire générale et philosophique ? C'est que le progrès des connoissances se fit alors dans un ordre contraire à celui qui auroit été le plus favorable à un véritable succès, contraire même à la marche naturelle de l'esprit humain dans le développement de ses facultés : c'est que les mots vinrent en grande abondance avant les idées ; et dans ce cas, ils ne durent être que de vains sons. (1796, p. 86)

²⁰ On trouve la même opposition respectivement chez Thiébauld (1793) et Volney (1819).

Ainsi, si le développement des grammaires particulières des langues modernes pouvait seul permettre la naissance de la grammaire générale, c'est moins parce que ces grammaires constituaient autant d'investigations de la diversité des langues, que parce l'intelligence ne peut s'exercer pleinement que dans une langue maternelle travaillée et perfectionnée. La naissance de la grammaire générale en France est donc le résultat d'un perfectionnement du français occasionné par les guerres de religion, qui ont provoqué à la fois le développement de l'éloquence populaire, la recherche sur la pureté de la langue, le développement de la littérature française, et la création de l'Académie. Cette conjoncture crée une accélération des progrès de la science grammaticale, couronnée par la parution quasi simultanée de « la meilleure grammaire et de la meilleure logique moderne » : la *Grammaire générale et raisonnée* et la *Logique ou l'Art de penser* (*ibid.*, p. 104).

La science progresse donc quand l'esprit humain rencontre une conjoncture favorable à son développement naturel. Ce postulat permet d'expliquer que certaines idées soient intempestives, que certains hommes de génie ne puissent être entendus à leur époque : Bacon et Dumarsais sont ainsi des figures de précurseurs malheureux²¹, d'individus dont les vues surplombent celles de leur temps : l'homme de génie est celui qui sait s'extraire de la contingence historique. On comprend que cette histoire ne soit pas à proprement parler programmatique : Thurot n'évoque pas l'avenir de la science grammaticale, confiant dans son progrès. Animée par une vision encyclopédique du savoir (référée à Bacon et D'Alembert) la tâche de l'historien consiste surtout à saisir et à rassembler les progrès des sciences, pour lutter contre le morcellement de l'érudition. Les ouvrages auxquels renvoie Thurot sont d'ailleurs de préférence des ouvrages de synthèse, bibliothèques et compilations²².

Lanjunais avance une toute autre explication de la naissance de la grammaire générale. L'étendue de la 2^e période est distinguée en deux moments (avant et après Bacon et la GGR), et la production grammaticale rapportée à plusieurs programmes différents :

- les travaux sur les langues universelles, l'origine du langage et des langues (aussi bien les travaux d'étymologie que les travaux de recension des langues)
- les traditions nationales (françaises, anglaises et allemandes en particulier)
- les grammaires « nées de la création des chaires de Grammaire générale »

²¹ « Les ouvrages de Bacon ne produisirent néanmoins, ni de son vivant, ni même après sa mort, la sensation qu'ils sembloient devoir produire : il avoit franchi un trop grand espace entre son s. et lui ; il restoit aux hommes quelques erreurs encore à épuiser, avant que de reconnaître la vérité à laquelle il avoit touché de si près [...]. » (1796, p. 94). Sur Dumarsais, voir pp. 106-110.

²² Sources citées par Thurot : *De illustribus grammaticis* de Suétone ; *Thesaurus graecarum antiquitatum* (1697-1702) de Jakob Gronovius ; *Grammaticae latinae auctores antiqui* (1605) de Van Putschen, Helias, dit Putschius ; *Bibliotheca graeca* (1700-1728) de Johann Albert Fabricius ; *Bibliothèque française* de Goujet (1741) ; *Histoire ancienne* de Rollin (1737-1740) ; *Histoire moderne* dans le *Cours d'étude* de Condillac ; *Philological enquiries* de Harris ; *Histoire ecclésiastique* de Fleury ; *Bibliothèque choisie* (1703-1713) de Le Clercq ; articles de l'Encyclopédie (*Encyclopédie, Etymologie*) ; *Mélanges de littérature* de d'Alembert ; *Bibliothèque grammaticale abrégée* (1773) de Changeux.

Tous ces courants sont regardés comme appartenant à la grammaire générale, dont la naissance n'est pas mise en relation avec le perfectionnement des langues vulgaires, mais avec le progrès de l'étude des langues comparées. Ce qui, de façon intéressante, n'implique pas que Lanjuinais situe autrement que Thurot cette naissance : c'est bien la *GGR* qui sert d'ouvrage fondateur :

[...] les modernes, éclairés par une métaphysique plus exacte, animés par la morale divine et toute fraternelle de l'Évangile, ont été plus sages et plus heureux [*que les anciens*] dans les sciences des langues. Bacon leur indiqua les routes de la vraie philosophie ; MM. de Port-Royal, maîtres habiles dans beaucoup de langues mortes et vivantes, avaient recueilli des faits, des matériaux pour la science, et ils montrèrent à les mettre en œuvre. Ils étaient portés sur les deux ailes que nous avons indiquées. Leurs successeurs les ont surpassés dans le dernier s. et dans celui-ci, tant par la multitude des faits rassemblés que par le perfectionnement de la théorie. Il reste encore beaucoup à faire pour achever l'édifice de la science grammaticale. (1818, pp. liv-lv)

L'histoire de la grammaire générale telle que la retrace Lanjuinais n'est pas celle des progrès de l'esprit humain dans la saisie de ses principes, mais celle d'un réajustement continu du développement de ses deux « ailes », les principes généraux étant sans cesse remis en cause et limités par la connaissance des langues et de leur histoire. Lanjuinais maintient donc le programme de la grammaire générale tel que Beauzée l'a formulé : il consiste à obtenir une théorie du langage distinguant clairement ce qui est commun à toutes les langues de ce qui n'est commun qu'à quelques-unes. La considération des récentes avancées de la grammaire comparative permet d'affirmer que ce programme doit évoluer vers une restriction de sa première composante (dite « théorique ») au profit de la seconde (dite « positive et pratique »), qui est « celle dont on sent mieux le besoin » (*ibid.*, note p. 154)²³. Les travaux avancés comme modèles pour ce développement sont ceux de Beauzée, Sacy et Vater, qui ont le mérite « d'indiquer ou d'expliquer des notions très remarquables qui ne sont pas communes à tous les idiomes, qui sont les premières bases d'une grammaire générale comparée » (*ibid.*, p. 153).

Le *Discours* de Lanjuinais est donc programmatique, dans la mesure où il démontre la nécessité de développer la comparaison des langues connues. L'histoire en forme de narration laisse donc rapidement place, au cours de l'essai, à la bibliographie commentée, indiquant sommairement la visée de chaque ouvrage, et formulant parfois une appréciation.

La diversification des programmes de recherche, manifeste dans le discours de Lanjuinais, rend très inconfortable, voire intenable, la posture de l'historien de toute la « science grammaticale », des origines à nos jours. En outre, la prise en compte du programme de description des langues du monde interdit l'exaltation de la tradition grammaticale nationale : Lanjuinais, et plus encore

²³ Thiébaud (1793, p. 189) conclut son « Histoire de la science grammaticale » de façon exactement inverse : le perfectionnement de la grammaire « philosophique » est un préalable à la description des langues : « Quand on aura donné aux nations civilisées, la Grammaire philosophique dont nous venons de tracer l'esquisse, rien ne sera plus facile ensuite que de rédiger nos Grammaires particulières et usuelles, de manière à les rendre également utiles, faciles, régulières et complètes [...] ». Sur cette « Lettre à M. Pinglin », voir Raby (à par.).

Volney l'année suivante, pointent les retards de la France dans l'avancement de ce programme, qui implique inévitablement un accroissement des spécialisations, une diversification des objets d'études, voire leur éclatement : Volney, à la fin de son discours, vante le travail d'un confrère ayant montré que la langue française est composite, formée « de toutes pièces » (1819, p. 38)²⁴. Ces éléments expliquent peut-être que l'histoire de la linguistique selon Lanjuinais ait été moins reprise et diffusée que celle de Thurot, et particulièrement qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une forme de manuélisation.

3.2. *L'écriture de l'histoire dans les grammaires générales tardives.*

L'histoire de la discipline telle qu'elle s'est construite à partir des textes que nous venons d'examiner a pu faire partie du dispositif de manuélisation dans lequel entre la grammaire générale à partir de l'enseignement de cette discipline dans les Ecoles Centrales. On ne trouve pas, néanmoins, de traces de cet enseignement dans les cahiers ni dans les plans des cours de professeurs de grammaire générale conservés aux Archives Nationales. Mais les quelques manuels qui furent finalement publiés, parfois par ces mêmes enseignants, parfois à une date un peu plus tardive, comportent significativement une séquence centrée sur l'histoire de la discipline dont il est intéressant d'examiner la place, le contenu, et la fonction.

Tous les ouvrages consultés ne comportent pas de chapitre historique à proprement parler. Souvent la seule référence explicite à l'horizon de rétrospection prend la forme convenue, classique dans le discours préfaciel, d'une liste d'auteurs présentés dans la préface ou l'avant-propos. Il s'agit presque toujours des grandes grammaires du 18^e s. : Restaut, Régnier, Buffier, d'Olivet, Condillac, Duclos, Dumarsais, Beauzée. Ce rapide coup d'œil historique sur la discipline peut donner lieu furtivement à un paragraphe à fonction plus ou moins manifestaire comme dans la préface du *Cours méthodique de grammaire générale* de L. Robin, publié en 1832 que nous avons cité plus haut.

Mais le fait nouveau, et intéressant, est l'insertion d'un historique de la discipline, plus ou moins étendu, **dans** le discours du manuel, et non plus seulement à ses marges. Cette séquence apparaît le plus souvent dans l'introduction, ou sous la forme d'un chapitre introductif (Mongin 1803, d'Assier 1861,...), mais il peut figurer en d'autres lieux, toujours plus ou moins marginaux néanmoins : longue note de plusieurs pages dans l'ouvrage de Jônain, court chapitre final dans le manuel de Barthe (1830). Nous limiterons ici nos remarques aux deux exemples que constituent les ouvrages que publient François-Bernard Mongin, professeur de grammaire générale à l'école centrale de la Meurthe (*Philosophie élémentaire, ou Méthode analytique appliquée aux sciences et aux langues*, 1803), et Pierre-Abraham Jônain (*Grammaire générale contenant les grammaires particulières du latin et du français parallèlement démontrées*, 1835).

²⁴ L'ouvrage visé pourrait être celui de M. C.-J. Pougens, paru la même année : *Trésor des origines et dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, Paris, Imprimerie royale.

Tous deux s'appuient explicitement, comme Gabriel Henry dont l'ouvrage, beaucoup plus développé, n'a rien d'un manuel, sur le *discours préliminaire* de Thurot, qu'ils prétendent résumer en quelques pages. Résumer c'est choisir. Il est donc intéressant de regarder de près comment est traité l'original : quelles informations sont retenues ou écartées, et si la conception de l'histoire de la discipline qui en résulte subit elle-même un infléchissement.

Sont conservés du modèle certains des caractères principaux que nous avons décrits plus haut, en l'occurrence ce qui correspond à de l'information factuelle : le corpus des œuvres qui scandent les progrès de la science, et l'articulation entre histoire de la langue, qui est en fait une histoire de ses institutions et de ses monuments, et histoire des connaissances grammaticales. En revanche, l'exploration des causalités historiques est passée au second plan, ou subit des aménagements plus ou moins marqués.

Ainsi, chez Mongin l'explication des progrès de la science grammaticale tient en deux propositions :

i) les anciens ne connaissaient pas la grammaire générale :

La grammaire générale est toute moderne... Les Grecs et les Latins, avec des langues si riches en chefs-d'œuvre, avec des écoles de grammaires dont l'histoire atteste la célébrité, ne connurent pas la grammaire générale, ils ne virent pas la science en grand, dans son ensemble (Mongin, 1803, p. 213)

ii) sa naissance elle-même a deux causes : l'apparition de la science des idées et d'une analyse exacte de l'entendement que les anciens ne connaissaient pas, et l'intérêt que l'on trouve chez les seuls modernes, mais qu'ignoraient également les anciens, pour la comparaison et la diversité des matériaux :

Chez tout peuple dont la langue a été formée, on a dû faire, et on aura fait effectivement des observations grammaticales. Mais elles ont toujours été uniquement appliquées à la langue dont on s'occupait. Pour sortir de ce cercle étroit, il aurait fallu faire des comparaisons et on n'avait pas assez de faits pour les établir. (...) c'est ce qui a retenu dans la médiocrité la science grammaticale chez les Grecs et chez les Romains. (*ibid.*, p. 215)

Le statut de l'ouvrage de Jônain, publié bien après la fin de l'aventure des écoles centrales, bien après également le discours de Volney (1819) est différent. Sa réception et ses lecteurs l'ont sans doute été également. Néanmoins il présente des similitudes avec celui de Mongin. L'exposé de grammaire proprement dit correspond aux théories de la grammaire philosophique de la fin du 18^e et du début du 19^e s. Il est précédé, comme dans de nombreux ouvrages de ce type par une *idéologie*, présentée ici sous la forme d'entretiens fictifs avec un élève « ayant à un degré peu commun le dégoût de toute sorte d'étude ».

La manuélistisation du modèle d'historiographie emprunté à Thurot est également caractérisée par la quasi réduction du propos à la mise en évidence de la série factuelle des ouvrages de grammaire et par le passage au second plan de l'analyse des causes. Jônain s'en justifie en citant un passage de Thurot dans lequel ce dernier semble récuser la possibilité d'identifier des causes rationnelles décelables dans les mouvements de l'histoire :

Il semble que dans certain cas un heureux instinct, un hasard favorable ait présidé aux découvertes les plus sublimes, plus encore que la méditation et

l'esprit de calcul et d'analyse, en sorte que l'histoire de ces découvertes en devient d'autant plus difficile à tracer (Jônain 1832, p.185)

En fait de causalité historique, celle qui passe au premier plan et explique à elle seule le surgissement du paradigme de la grammaire philosophique est le mouvement de réformation religieuse du 16^e s. qui explique à la fois le progrès des langues et celui des connaissances humaines :

La réforme "depuis près de cent ans faisait redescendre la pensée et la parole jusqu'au peuple, aux intérêts, aux affections, aux usages et forcément au langage du peuple, et donnait ainsi aux idiomes vulgaires une victoire infaillible sur les langues anciennes" (*ibid.* p. 189)

Idée soulignée, un peu plus loin, par des références élogieuses à l'œuvre linguistique de Luther : « sous ce point de vue, Luther est un des plus habiles grammairiens et un des plus grands littérateurs »²⁵.

CONCLUSION

La question de l'inscription de l'histoire de la discipline dans les œuvres des grammairiens soulève deux types de problème : celui des conceptions de l'histoire qui les anime ; celui des formes que prend le discours qui la porte, et des modalités de son insertion dans l'objet de discours que constituent les grammaires elles-mêmes. Nous avons tenté d'explorer ces deux dimensions de la question en proposant un inventaire des sites discursifs dans lesquels s'inscrivent, à l'âge classique, les représentations de l'histoire de la linguistique. Le 18^e s. est le moment du surgissement des genres discursifs qui thématisent cette question. Nous en avons décrit deux exemples, la bibliothèque, et ce que l'on pourrait appeler, en reprenant le mot de Thurot, le *tableau des progrès* de la discipline. Si ces deux formes peuvent être rapprochées, ne serait-ce que parce qu'elles témoignent d'une autonomisation de l'histoire de la discipline par rapport à la discipline elle-même, il est clair que les différences sont nombreuses, tant sur le plan de l'organisation générale, du contexte institutionnel dans lequel elles apparaissent, de leur fonction, ou des conceptions de l'histoire qu'elles mettent en scène.

Par ailleurs, les traces de la façon dont les grammairiens appréhendent leur rapport au passé et à la tradition peuvent être lues à un autre niveau, dans le discours des grammaires elles-mêmes, et ces formes sont elles-mêmes soumises au changement historique. Nous avons tenté la description de phénomènes de ce type à travers une étude des formes dénommantes de la tradition et de ses contributeurs. Le surgissement de l'histoire comme genre apparaît ainsi articulé à celui de formes discursives qui se généralisent à partir de la deuxième moitié du 18^e s. dans le corpus des grammaires françaises, comme la citation référencée, ou la figure du novateur, à laquelle peut être associé un projet de fondation ou de refondation.

²⁵ Un peu plus loin encore Bacon rénovateur des sciences est qualifié de « Luther de la science » et par là « créateur de la véritable philosophie »

adresse des auteurs :
<jmfniern@wanadoo.fr> & <valerie.raby@wanadoo.fr>

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- d'Assier, Adolphe (1861). *Essai de grammaire générale d'après la comparaison des principales langues indo-européennes*, Paris, B. Duprat.
- Barthe, François (1830). *Programme des leçons de logique et de grammaire générale faites à l'École royale spéciale militaire de Saint-Cyr*, Versailles, Angé.
- Goujet, Claude, Pierre (1740). *Bibliothèque française, ou Histoire de la littérature française : dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des livres publiés en français depuis l'origine de l'imprimerie, tome 1^{er}*, Paris, Pierre-Jean Mariette et H. L. Guérin.
- Henry, Gabriel (1812). *Travaux des grammairiens*, vol. II de l'*Histoire de la langue française*, Paris, Leblanc.
- Jônain, Pierre-Abraham (1835). *Grammaire générale, contenant les grammaires particulières du latin et du français parallèlement démontrées*, Paris, A. André.
- Lanjuinais, Jean Denis (1816). « Discours préliminaire de l'éditeur, Sur la personne et les écrits de Court de Gebelin, sur l'origine et les progrès de la Grammaire générale », préface à la réédition d'Antoine Court de Gebelin *Histoire naturelle de la Parole, ou Grammaire Universelle à l'usage des jeunes gens*, i-lvij. [Notes de bas de page : 1- 380], Paris, Plancher, Eymery, Delaunay.
- Mongin, François-Bernard (1803). *Philosophie élémentaire, ou Méthode analytique appliquée aux sciences et aux langues*, Nancy, Haener et Delahaye.
- Thiébauld, Dieudonné (1793). « Lettre à Monsieur Pinglin sur l'histoire de la Science Grammaticale », Thiébauld (1977 [1802]). *Grammaire philosophique*, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromann Verlag, vol. II, 161-247.
- Thurot, François (1796). « Discours préliminaire » à James Harris, *Hermès, ou Recherches philosophiques sur la Grammaire universelle*, I-CXX. [« Epître dédicatoire » : i-viiij ; Notes de bas de page : 1-415], Paris, Imprimerie de la République.
- Volney (1819). *Discours sur l'étude philosophique des langues*, Paris, Baudouin Frères.

Sources secondaires

- Andresen, Julie (1978). « François Thurot and the first History of Grammar », *Historiographia Linguistica* V-1/2, 45-47.
- Auroux, Sylvain (1980). « L'histoire de la linguistique », *Langue française* 48, 7-15.
- Auroux, Sylvain (1987). « Histoire des sciences et entropie des systèmes scientifiques. Les horizons de rétrospection », Schmitter, Peter (éd.), *Geschichte der Sprachtheorie 1 : Zur Theorie und Methode der Geschichtsschreibung der Linguistik*, Tübingen, Gunter Narr, 20-42 [1^{ère} parution en 1986 dans *Archives et Documents de la SHESL*, 7, 1-26.]
- Auroux, Sylvain & Boës, Anne (1981). « Court de Gébelin (1725-1784) et le comparatisme : deux textes inédits », *HEL* 3/2, 21-67.
- Auroux, Sylvain, Désirat, Claude & Hordé Tristan (1982). « La question de l'histoire des langues et du comparatisme », *HEL* 4/1, 73-81.
- Bergheaud, Pierre (1985). « Remarques sur la réception de Harris en France », *HEL* 7/II, 149-162.

- Désirat, Claude & Hordé, Tristan (1981). « La fabrique aux élites ; théorie et pratique de la grammaire générale dans les Ecoles Centrales », *Annales historiques de la révolution française*, 123, 61-88.
- Désirat, Claude, Hordé, Tristan, & Auroux, Sylvain (éd.) (1982). « Les Idéologues et les sciences du langage », *HEL* 4-1.
- Désirat, Claude & Hordé, Tristan (1982). Introduction de « Les Idéologues et les sciences du langage », *HEL*. 4-1, 5-20.
- Fournier, Jean-Marie (1991). « L'émergence des catégories aspectuelles dans la grammaire générale de Port-Royal à Beauzée », *Histoire Épistémologie Langage* 13/2, 111-130
- Fournier, Jean-Marie (2004a). « Histoire d'une catégorie : le partitif dans les grammaires françaises (16^e-18^e s.) », Haßler, Gerda und Volkmann Gesina (éd.), *History of Linguistics in Texts and Concepts. – Geschichte der Sprachwissenschaft in Texten und Konzepten*. Münster, Nodus Publikationen, vol. 1, 119-129.
- Fournier, Jean-Marie (2004b). « Crise de langue et conscience linguistique », *17^e s. et modernité* numéro dirigé par Hélène Merlin-Kajman, *17^e s.*, PUF, 251-265
- Galet, Yvette (1977). *Les Corrélations verbo-adverbiales, fonctions du passé simple et du passé composé, et la théorie des niveaux d'énonciation dans la phrase française du 17^e s.* [1974], Atelier de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, Paris, H. Champion.
- Joly, André (1972). *F. Thurot. Tableau des progrès de la science grammaticale (Discours préliminaire à « Hermès »), Introduction et notes*, Bordeaux, Ducros.
- Joly, André (1970). « Introduction » [+ édition et notes] à *Hermès ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle : Traduction et remarques par François Thurot (1796)*, Genève / Paris, Droz, 2-144.
- Merlin-Kajman, Hélène (2005). « 'Une troisième espèce de simple dignité', ou la civilité entre l'honneur et la familiarité », Cosandey, Fanny (éd.), *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'ancien régime*, Editions de l'ÉHESS, 231-279.
- Raby, Valérie (à par.). « Une écriture de l'histoire : la "Lettre à M. Pinglin sur l'histoire de la Science Grammaticale" de Thiébauld (1793) », Actes de ICHoLS X (sept. 2005, University of Illinois, Urbana-Champaign).
- Swiggers, Pierre (1989). « Une histoire de la linguistique de 1816 : la préface de Lanjuinais à l'*Histoire naturelle de la parole* », *Beiträge zur Romanischen Philologie*, L28, 161-163.
- Swiggers, Pierre et de Clerq, Jan (1993). « Aux sources de l'historiographie de la grammaire: les Mémoires de Trévoux et un projet de bibliothèque universelle » *Orbis* 36, 103-110
- Uitti, Karl-David (1977). « James Harris' *Hermes* in the context of revolutionary France: The translation and Commentaries by François Thurot », Macary Jean (éd.), *Essays on the age of Enlightenment in honor of Ira O. Wade*, Genève / Paris, Droz, 329-345.